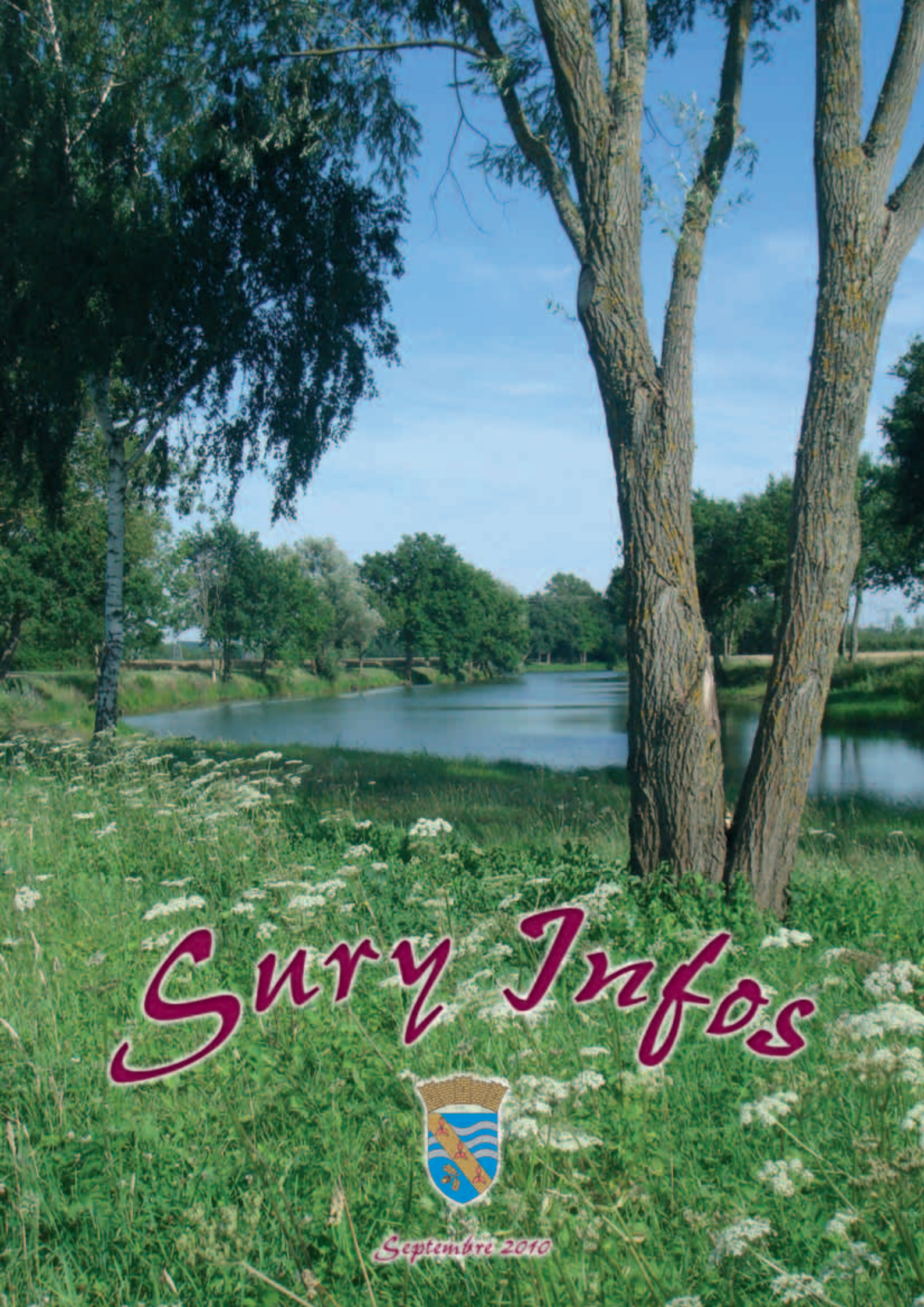

Sury Infos

Septembre 2010

Au pays du Haut-Berry...

A une époque où l'on nous rappelle du plus haut sommet de l'Etat les canons de notre "identité nationale", par chez nous on est fier de se référer à notre belle province jusqu'à en faire l'intitulé de la nouvelle Communauté de Communes : "Haut-Berry - Val de Loire" on ne peut plus précis.

Cette création est un des événements marquants des mois écoulés et au milieu des mauvaises nouvelles il vient nous parler de solidarité entre les communes, d'équilibre et d'harmonie, c'est comme un bol d'air pur.

Depuis trois décennies environ, la population locale s'est vue amplifiée et enrichie par l'arrivée de nouveaux habitants venus de différentes contrées. Ce bouleversement dans notre vieille province aurait pu aboutir à un effacement total de nos spécificités et de nos traditions, finalement chacun trouvant ici sa place, le pire est évité : devenir une société sans âme.

Car notre région est riche, riche de l'essentiel pour l'équilibre de l'être humain :

une belle nature, des paysages variés, calmes et magnifiques, des bâtiments solides et beaux, bien ancrés dans ce sol nourricier depuis la nuit des temps, des monuments historiques d'une richesse architecturale incontestée que bien des pays nous envient, une richesse historique et intellectuelle avec de grands écrivains, des musiciens, des artistes de tout poil, les produits de notre terre qui ne sont plus à vanter car connus dans le monde entier et l'accueil ; ici on est discret mais quand une maison vous est ouverte, vous n'avez plus envie d'en repartir, vous vous sentez chez vous.

Mais tout n'est pas idéal ; trop de nos jeunes sont obligés de s'éloigner pour leurs études et pour trouver du travail et c'est un grand regret. Un jour peut-être reviendront-ils fonder une famille ? Dans cet espoir, rêvons qu'ils n'oublient pas les atouts de leur pays du Berry.

Annie Gibert

Au sommaire :

- Le mot du Maire ..... page 2
- Les informations de votre mairie ..... pages 3 à 5
- Les renseignements utiles ..... page 6
- Les événements ..... pages 7 à 9
- le Comité des Fêtes ..... pages 10 à 11
- Les associations ..... pages 12 à 13
- La solidarité ..... pages 14 à 15
- La commission culturelle ..... pages 16 à 17
- Les informations de votre commune ..... page 18
- Votre bibliothèque ..... page 19
- Le Carré Vert ..... page 20

En page de couverture, l'étang de pêche de la Fortay, au dos les "atêtons" réserves naturelles de bois de chauffage depuis des siècles jusqu'à nos jours, en fond d'éditorial le pont de Montrafault.

Le mot du maire

Une année s'est écoulée depuis le dernier Sury Infos, année faste avec la création de la Communauté de Communes, mais année triste et douloureuse avec la disparition de figures marquantes de Sury.

De nature optimiste, et par les temps qui courent, il vaut mieux l'être, je ne vous entretiendrai que du futur dans ce nouvel édito du maire 2010.

Les 12 mois qui arrivent pourraient s'intituler "Sury, un nouveau visage".

En effet, la vision de notre commune que connait la très grande majorité des personnes la traversant n'est autre que celle de la route départementale 751, autrement dit la route reliant Belleville au chef lieu de canton.

Il faut bien admettre que cette vision communale n'a rien de très idyllique.

Aussi, afin de remédier d'une part à cet aspect esthétique, mais surtout pour répondre à la demande grandissante des riverains désirant plus de sécurité sur cet axe, la municipalité a décidé d'y effectuer des travaux d'une grande importance.

Notre priorité sera de ralentir les véhicules de plus en plus nombreux et de sécuriser le cheminement des piétons sur tout le linéaire de cet axe. De plus, cette réfection importante nous permettra de donner de Sury une image régénérée, moderne et sympathique de l'ensemble de son territoire.

***Une réunion publique sera organisée le 30 septembre prochain à l'attention des riverains** afin qu'ils puissent logiquement prendre connaissance de l'évolution future de leur environnement, environnement quelque peu bousculé mais allant de l'avant.*

Dans un tout autre registre, la commune de Sury va se voir doter d'un Peloton de Surveillance et de Protection de la Gendarmerie (PSPG).

Pourquoi une telle entité à Sury ?

***Tout simplement, ayant eu écho il y a bientôt 2 ans d'une volonté gouvernementale d'installer au plus près de chaque site nucléaire français un PSPG,** il m'a semblé bénéfique pour la croissance de la commune, pour l'activité commerciale de notre secteur, pour la survie de nos écoles rurales de plus en plus menacées, que Sury se porte candidat.*

Après plus d'une année de rencontres et d'échanges avec les hautes autorités, cette candidature a été retenue par le Ministère de l'Intérieur.

Il ne fallait pas rater cette opportunité d'implantation, implantation qui apportera 38 familles d'officiers et de sous officiers supplémentaires sur la commune, et ce dès octobre 2012.

En attendant de croiser ces nouveaux suryçois** dans les commerces alentours, de voir les enfants renflouer nos écoles locales, il nous faudra tout de même patienter un peu durant toute la phase chantier. **Cette phase devrait d'ailleurs permettre à tout le secteur de la route de Belleville et des Fontenelles d'être raccordé au réseau collectif d'assainissement, voir même à celui du gaz.

Je ne vous entretiendrai pas sur la création de la communauté de communes "Haut-Berry - Val de Loire" que j'ai l'honneur de présider, son 1er bulletin d'informations devant être distribué dans les semaines qui viennent dans chaque foyer.

***Vous avez été nombreux à nous réclamer que la fête communale du 14 juillet 2009 soit reconduite.** Comme je vous l'avais annoncé, réaliser cette manifestation chaque année ne me paraissait pas souhaitable. En effet, même si cette journée fut une réussite indéniable, grâce surtout à votre participation et votre implication, elle a tout d'abord un coût non négligeable pour nos finances publiques, une débauche d'énergie de quelques conseillers pratiquement durant une année entière et surtout un risque de tomber dans une routine néfaste.*

Nous ne l'avons donc pas renouvelée cet été.

***J'ai le grand plaisir de vous annoncer dès aujourd'hui, que nous allons programmer la seconde édition de notre 14 juillet en 2011.** Aussi, vous trouverez joint à ce Sury Infos, un coupon réponse d'intention de participation à cette journée, coupon qui nous permettra de pouvoir appréhender au mieux l'organisation. Les inscriptions définitives ne seront enregistrées qu'en début d'année.*

J'espère de tout cœur que vous noterez dès maintenant cette date dans vos agendas et que nous nous retrouverons aussi nombreux qu'en 2009 à cette journée de liesse, d'égalité et de fraternité.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter bonne lecture de ce Sury Infos 2010, en espérant toujours vous satisfaire, même dans ces périodes difficiles pour tout un chacun, sachant que les conseillers municipaux et moi-même se tiennent toujours à votre disposition pour prendre en compte toutes vos remarques ou suggestions.

Cordialement.

Pascal VIGUIÉ
Maire de Sury-près-Léré
Conseiller général du canton de Léré

Les informations de votre mairie

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 14h à 18h - **Samedi :** de 9h à 12h
Téléphone : 02 48 72 60 44 - **Fax :** 02 48 72 66 77 - **Courriel :** mairiesurypreslere@wanadoo.fr

Communauté de Communes du Haut-Berry - Val de Loire :

Mme Tholon, Secrétaire - La Motte - BP 03 - 18240 Sury-près-Léré - **Tél. :** 02 48 54 22 09
Courriel : hbvl@orange.fr - **Jours et horaires :** lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h

Ouverture de la décharge des Chailloux :

La décharge des Chailloux est ouverte pour les habitants de la commune, uniquement pour le dépôt des déchets verts : Horaires d'été : le vendredi de 10h30 à 12h45 du 15/06 au 01/09. Horaires d'hiver : le vendredi de 15h00 à 16h00 du 02/09 au 14/06.

Ouverture de la déchetterie d'Assigny :

Lundi, mercredi et samedi : Horaires d'été (d'avril à octobre) : de 8h à 12h et de 14h à 19h.
Horaires d'hiver (de novembre à mars) : 8h à 12h et de 14h à 17h.

Containers à piquants :

Il est mis à disposition des particuliers, habitant à Sury-près-Léré, des containers spéciaux pour les déchets médicaux piquants. Ceux-ci sont repris après utilisation. Se renseigner au secrétariat de la mairie.

Collecte de bouchons en plastique :

Vous pouvez déposer vos bouchons en plastique dans le hall de la mairie.
Les sommes recueillies par ces collectes, sont reversées à diverses associations humanitaires en France et à l'étranger.

Etang de la Fortay :

Possibilité d'acheter des cartes de pêche annuelles au prix de 16 euros pour l'étang de la Fortay à la mairie.

Location de la salle des fêtes :

Tarifs et réservations : se renseigner auprès de la mairie.

Perception de Léré :

Adresse : 4, rue du 16 juin 1940 - **Téléphone :** 02 48 72 62 56 - **Fax :** 02 48 72 54 87
Ouverture et accueil du public le mardi de 9h00 à 12h00.

Lutte contre le bruit :

Les travaux de bricolage, jardinage, percussions, vibrations, trépidations, ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille-haies et autres instruments et outils particulièrement bruyants, **ne peuvent être effectués que :**

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00,
Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Les informations de votre mairie

Assistante sociale :

Pour joindre une assistante sociale s'adresser au Centre Médico Social rue Saint-Martin à Sancerre. - Téléphone : 02 48 54 40 69 - **Fax :** 02 48 54 40 70

Mission Locale du Pays Sancerre-Sologne :

Maison de l'Emploi : 27, avenue de la Gare, 18700 Aubigny-sur-Nère
Tél. : 02 48 58 35 91 - **Fax :** 02 48 58 14 00 - **Courriel :** missionlocale@sancerresologne.fr

Trajectoires :

Association intermédiaire. Mise à disposition de personnel pour travaux ménagers, travaux de jardinage, travaux de bricolage.
Adresse : Place Jean Moulin, 18240 Belleville-sur-Loire - **Permanence :** du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 - **Courriel :** trajectoires.belleville@wanadoo.fr

Rappel des pièces et documents nécessaires pour l'établissement de papiers d'identité, de cartes de séjour, de demandes spécifiques aux services sociaux et admnistratifs.

Carte nationale d'identité :

Etablissement : mairie, valable 10 ans. Gratuite en cas de 1ère demande et de renouvellement si l'ancienne carte est présentée. Payante dans le cas ou l'ancienne carte ne peut être présentée (perte, vol...) 25 euros en timbres fiscaux. **Documents nécessaires :** ancienne carte, acte de naissance, 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois, 2 photos d'identité réglementaires, (pour les mineurs : livret de famille des parents, jugement de divorce si nécessaire, autorisation du représentant légal). **Déclaration de perte :** mairie. **Déclaration de vol :** gendarmerie

Passeport biométrique :

Les demandes de passeports biométriques sont reçues uniquement par les mairies habilitées : pour notre secteur, la mairie de Léré.

Permis de conduire :

Etablissement : mairie (duplicata, changement d'adresse, changement d'état matrimonial, permis international, renouvellement suite à visite médicale). **Documents nécessaires :** permis initial, 2 photos, pièce d'identité, justificatif de visite médicale si nécessaire, enveloppe au format 110 x 220 mm affranchie au tarif recommandé simple avec imprimé de recommandé.

Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs :

Etablissement : mairie du domicile, gratuite. **Documents nécessaires :** carte nationale d'identité du mineur, livret de famille des parents, signature des parents.

Carte Grise : **Etablissement :** concessionnaires, garages...

Carte de séjour : **Etablissement :** mairie - **Documents nécessaires :** voir en mairie

Les informations de votre mairie

Mariage :

Etablissement : mairie du domicile d'un des futurs conjoints.
Documents nécessaires : dossier à retirer en mairie.

PACS : **Etablissement :** Tribunal de Sancerre - **Téléphone :** 02 48 54 11 73

Revenu de Solidarité Active :

Etablissement : Centre Médico Social de Sancerre - **Téléphone :** 02 48 54 40 69

Recensement en vue de la journée d'appel de préparation à la défense :

Etablissement : mairie, obligatoire pour les garçons et les filles à 16 ans. Le recensement doit être fait à la mairie du domicile dans les trois mois qui suivent le 16e anniversaire. L'attestation de recensement est nécessaire pour l'inscription aux examens, concours et permis de conduire. **Documents nécessaires :** livret de famille des parents et pièce d'identité.

Permis de chasser :

Etablissement : Fédération Départementale des Chasseurs (guichet unique)
Adresse : 22, rue Charles Durand, 18023 Bourges Cedex - **Téléphone :** 02 48 50 05 29

Permis de construire - déclaration préalable de travaux :

Etablissement : mairie - **Documents nécessaires :** voir mairie

Inscription sur la liste des demandeurs d'emploi :

Les demandeurs d'emploi doivent d'abord effectuer une pré-inscription :
soit en ligne : sur le site Pôle Emploi/Assedic, **soit par téléphone :** en composant le 3949.
Un rendez-vous d'inscription est ensuite donné au demandeur d'emploi auprès de son antenne Pôle Emploi/Assedic
En cas de perte d'emploi : le demandeur d'emploi remplit un seul dossier qui vaut une demande d'inscription et une demande d'allocations chômage.

Informations susceptibles d'être modifiées à tout moment.

Etat civil :

Mariages :
26/09/2009 Boutry Jean-Pierre & Maladry Brigitte
14/11/2009 Breyault Philippe & Petit Jeannine
20/02/2010 Arcigni Jérôme & Boulin Laurence

Naissances :
11/10/2009 Berthier Chloé
09/04/2010 Couillaut Mayline

Décès :
24/10/2009 Petit née Neveu Christiane
05/12/2009 Pérot née Roblin Lucette
04/08/2010 Ducamp René
27/01/2010 Benoit Georges
09/02/2010 Flèche René

Les renseignements utiles

Carnet d'adresses des artisants et commerçants de la commune :

Alizay Jean-Louis	Taxi	Tél. : 02 48 72 66 23	Port : 06 70 05 32 63
Bonnisseau Ent.	Garage	Tél. : 02 48 72 53 96	Fax : 02 48 72 10 45
Chez Fred	Bar - Restaurant	Tél. : 02 48 72 79 46	
Coplo Edouard	Peinture	Tél. : 02 48 72 51 83	
Danne Ent.	Motoculture	Tél. : 02 48 72 61 92	Fax : 02 48 72 58 92
Guérin Michel	Couverture	Tél. : 02 48 72 10 33	Fax : 02 48 72 13 14
Favazza Ent.	Maçonnerie	Tél. : 02 48 72 68 79	

Services santé - Médecins :

- Dr PITT Michel - 3, rue Bel air - Léré - Tél. : 02 48 72 60 38
- Dr POPOTTE Richard - 4, place de l'église - Savigny - Tél. : 02 48 72 40 44
- Dr BARAULT J.François - 8, pl. Chanoine Roche - Léré - Tél. : 02 48 72 19 54
- Dr VERSELE Catherine - Belleville-sur-Loire - Tél. : 02 48 72 61 21

Infirmières :

- DEGUIN Béatrice et MOSSION Philippe :
  17, place des Tilleuls - Boulleret - Tél. : 02 48 72 31 77
- BROGI Christine, MOREAU Géraldine et SACHOT Emmanuelle :
  7 bis, Grande Rue - Léré - Tél. : 02 48 72 50 29
- GRENET Céline et SALLIN Lydie :
  7, rue de Berry - Belleville - Tél. : 02 48 54 22 75

Pharmacies :

- Mme DESSENON - 9, rue du 16 juin 1940 - Léré - Tél. : 02 48 72 60 42
- Mme POPOTTE - place de l'église - Savigny-en-Sancerre - Tél. : 02 48 72 14 15

Podologue - Pédicure :

- Mme BERTHELEM - 7, place du Champ de Foire - Savigny-en-Sancerre - Tél. : 02 48 72 58 03

Cabinet dentaire :

- Dr BERGERON Pascal - 15, route de Gien - Léré - Tél. : 02 48 72 60 26

Vaccinations gratuites et obligatoires (1er trimestre 2011 à la mairie de Sury-près-Léré) :

Diphtérie - Tétanos - Poliomyélite - ROR (Rougeole - Oreillons - Rubéole). 1er trimestre 2011 à la mairie de Sury-Prés-Léré. Les personnes intéressées doivent s'inscrire à la mairie. Les séances de vaccinations sont gratuites et s'adressent aussi bien aux enfants (+ de 6 ans) qu'aux adultes. Les mineurs doivent être accompagnés d'un parent. Renseignements au centre de vaccinations de Saint-Doulchard, 485, route de Varye - Tél. : 02 48 72 28 15.

Événements

Le SDIS 18 en exercice dans notre commune

05/09/2009 - Le SDIS 18 est l'organisme qui veille au quotidien à notre sécurité. **Dans le Cher 2 000 sapeurs-pompiers, hommes et femmes, dont 1 700 volontaires, partout à toute heure, sont aptes à faire face à tous les risques.** Ce matin là ils étaient dans la commune pour un exercice de sauvetage dans un local enfumé.

Exposition d'automne de l'Esquisse

16/10/2009 - Dans son discours à l'occasion du vernissage, M. Fauvel a félicité les artistes pour leur talent et leur dynamisme. **16 peintres exposaient 80 tableaux aux thèmes très variés sur tout support.** Madame Trainoir, la Présidente, a remercié la municipalité pour son accueil.

Course cycliste Paris - Gien - Bourges

23/10/2009 - 2' pour traverser Sury. Inutile de vous dire qu'il n'a pas été facile de cadrer la photo des 160 coureurs de cette 59e édition qui depuis près d'un siècle produit de grands champions.

La commune de Sury sera toujours là pour accueillir le peloton en toute sécurité grâce à son équipe de choc !

Balisage des boucles à vélo

16/11/2009 - Vous avez peut-être remarqué ce balisage sur lequel figure le chiffre 2. **C'est le repère de la boucle cyclable n°2 qui propose un tour de notre commune depuis la piste de la Loire à vélo.** C'est un petit circuit de 14 km sans difficultés à parcourir en famille.

Le Téléthon

20/11/2009 - Les 7 communes du canton de Léré et la commune de Bannay ont joint leurs efforts pour participer à cette grande cause qu'est la recherche sur les maladies génétiques et la lutte contre les maladies musculaires génétiques.

Notre commune, au travers de ses associations, notamment l'Atelier de Gribouille toujours présent à l'appel, le Comité des Fêtes, les bénévoles pour la collecte et vente de jouets, la vente de gâteaux, la bourse aux plantes, la buvette de la soirée Cabaret et le concert de Noël, a permis de rapporter 615,93 €. Ces dons s'ajouteront aux autres fonds récoltés les 5 et 6 décembre dans les communes voisines au cours de nombreuses manifestations

Le marché de Noël des Petits Doigts de Fées

29/11/2009 - Organisé par L'association que préside Nathalie Riffault. De nombreux visiteurs sont venus assister au spectacle et profiter des exposants. **Après le concert du groupe Effervescence et le spectacle de magie de Kevin, le père Noël est venu dire bonjour aux enfants.** Une journée très sympathique et profitable à l'association.

Hommage à René Flèche

02/02/2010 - C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de René Flèche, dans sa 58e année. **Nous gardons tous en mémoire cet homme souriant, convivial et d'une grande gentillesse.** Il était l'image emblématique de la Poste, le service public auquel les français sont très attachés.

René s'était beaucoup investi dans la commune comme président du comité des fêtes, conseiller municipal et 2 mandats d'adjoint. Il était toujours membre du C.C.A.S., et procédait au recensement en cours.

Une centaine de personnes sont venues dans l'église de Sury rendre un dernier hommage à René et assurer ses proches de leur soutien.

Création de la Communauté de Communes du Haut-Berry - Val de Loire

10/12/2009 - Les 7 communes : Bannay, Belleville, Boulleret, Sainte-Gemme, Santranges, Savigny et Sury se sont regroupées en intercommunalité. **Les objectifs :** mettre en oeuvre une politique locale de développement sur un territoire élargi ; **renforcer la solidarité entre les communes dans un esprit d'équilibre et d'harmonie. Une coopération qui permet de faire à plusieurs ce qu'on ne peut faire tout seul.** Le Président en est Pascal Viguié, il est secondé par six vice-présidents qui sont les maires des autres communes. **Les représentants de Sury dans la CdC sont :** Jack Borderieu, Monique Sellier et Claude Fauvel comme suppléant.

Formation au défibrillateur par le SDIS 18

05/06/2010 - La commune a fait l'acquisition d'un défibrillateur installé dans la cour de la salle des fêtes et accessible à tous les publics. **Toutes les associations cantonales étaient invitées à participer à la formation dispensée par le Colonel D. Sarrazin pour l'utilisation de cet appareil.**

Randonnée ARSEP (Aide à la Recherche sur la Sclérose en Plaques)

13/06/2010 - 199 randonneurs se sont mobilisés pour aider la Fondation, en sillonnant nos chemins passant par les Billaciers, la Fontaine Balance et Montrafault où était offert le boudin chaud préparé par l'équipe municipale.

Course cycliste 1er Tour de la Communauté de Communes du Haut-Berry - Val de Loire

27/06/2010 - Première édition et un succès pour la l'intercommnalité et le Club organisateur, la 4S de Saint-Satur. Dès dimanche matin courses sur route pour les jeunes (poussins, pupilles et benjamins garçons et filles) sur un circuit de 2 km. **Des épreuves très disputées par ces jeunes pousses qui n'hésitent pas à partir à fond et à donner le meilleur d'eux-mêmes.** Moment très attendu, la cérémonie protocolaire où chaque arrivant est récompensé.

A 14h, eut lieu le départ de la course de 1ère catégorie avec un beau peloton d'une cinquantaine de coureurs. **100 km en ligne et deux tours d'un circuit de 10 km étaient au programme.** Tout au long du parcours la course était très animée dans les belles bosses et les faux plats. **A 30 km de l'arrivée le peloton explosait sous l'effet de la pente, de la chaleur et de l'accélération des 6 coureurs de tête emmenés par Navarian, espoir de la 4S mais il se trouve contré à mi pente par Fred Finot qui entame un véritable contre la montre.** A 60 à

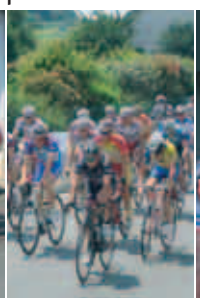

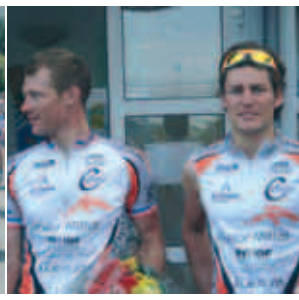

l'heure Finot, ex-pro qui fut médaillé d'argent d'un Mondial en catégorie Espoirs, enroulait son grand braquet. Il avait du mérite luttant contre le retour du peloton et la fatigue, car il avait participé la veille au championnat de France amateur en Vendée. Finalement Fred Finot simposait en solitaire. **Un beau vainqueur pour inaugurer le palmarès d'une épreuve qui se déroulera l'an prochain à Sainte-Gemme.**

Promenade musicale avec la Fanfarine

18/07/2010 - VAL de JAZZ 2010, notre commune a rallié le groupe des villes et villages partenaires du festival des bords de Loire, tout auréolé d'une reconnaissance médiatique bien méritée. **Ce beau matin d'été, notre campagne revêtue de ses plus beaux atours, accueillait sportifs et artistes réunis dans une déambulation élégante et vagabonde.** Les Randonneurs Ligériens, à l'initiative du projet nous ont honorés en choisissant nos paysages et chemins pour cette promenade musicale. **Parmi les randonneurs venus de tous horizons, nos amis de l'Arandol avaient répondu en nombre pour la fête. Car il s'agissait aussi d'une vraie fête, campagnarde et bon enfant réunissant les amoureux de nature, de sport et de musique.**

La Fanfarine, une jeune compagnie venue du sud de la Bourgogne, composée de cinq musiciens brillants bourrés de talent, ont donné le départ de la salle des fêtes en accompagnant les randonneurs de leur musique fervente, ensuite trois rendez-vous musicaux étaient fixés, d'abord dans les jardins de Carole et de Annie, puis pour un final magnifique dans notre église illuminée de soleil. **Monsieur Fauvel a évoqué l'histoire, la grande comme la petite, de ce beau monument et de notre contrée,** dommage que le temps manquait pour développer tous les thèmes, mais la curiosité fera sûrement revenir les amateurs d'Histoire de notre région à Sury. **La Fanfarine a accompagné le cortège dansant jusqu'à la salle des fêtes où les agapes attendaient les convives.** Le courant est incontestablement passé entre ces beaux artistes et les spectateurs qui se sont laissés "enfanfarinés" avec délice.

Réouverture du café et du restaurant Chez Fred

12/07 et 02/08/2010 - Après 3 mois d'un trop long sommeil, et d'une bagarre incessante et éprouvante du maire face à l'administration et le liquidateur judiciaire, qui n'avaient pas la même philosophie que lui de ce qu'est un service public, les volets ont enfin rouvert, les habitués du petit noir du matin se retrouvant avec bonne humeur. **Nous faisons connaissance avec le nouveau gérant, M. Frédéric Ortega, qui n'est pas un inconnu dans la région, ayant tenu avec brio l'hôtel restaurant du Lion d'Or de Léré de 1994 à 2003.** Après 3 ans passés à la Rochelle il a travaillé sur Briare et le voilà arrivé à Sury avec son équipe : JP au bar, secondé par Véro, Rodrigue et une apprentie Cathy en salle et Fred en cuisine avec une apprentie.

La population retrouvera tous les services qui étaient mis auparavant à sa disposition : le bar ouvert à partir de 6h30, le dépôt de pain, les journaux. **Une nouveauté à signaler, un "coin caviste". Côté restaurant,** repas d'affaires et menus ouvrier seront proposés du lundi au vendredi midi.

Les vendredis soir, samedis et dimanches midi, Fred vous proposera des formules carte ou menus. Également vous trouverez **tous les soirs les pizzas à emporter.**

Fred exprimera aussi tout son talent dans l'activité traiteur pour toutes vos commandes de plats à emporter, préparations de cocktails, lunchs, etc...

Nous souhaitons bonne chance à ce chef souriant ainsi qu'à toute son équipe.

Une nouvelle voie à Sury

07/10/2009 - L'aménagement de la halte nautique a occasionné la réfection de l'ancien chemin menant de la route de Léré au canal. **Celui ci consistait en sa stabilisation et l'installation de bornes éclairantes.** Après délibérations, le conseil a décidé de baptiser la voie, "Impasse du Canal", comme quoi le chemin qu'empruntaient les femmes de Sury pour aller au lavoir est bien oublié pour laisser place au besoin de loisirs du monde moderne...

Comité des fêtes

La journée du 14 août 2009

Le feu d'artifice, le bal et le repas champêtre se sont déroulés sous une météo sereine. La restauration a très bien fonctionné, on s'est retrouvé en rupture de marchandises. **Pour le déroulement du feu, j'évite de trop encenser notre artificier car il va finir par prendre la grosse tête.**

L'assemblé générale du Comité des fêtes

Pour 2010 le départ est l'assemblée générale avec la présentation des comptes devant le Maire le 12 février. Le bureau a été réélu à l'identique plus une nouvelle entrée, la secrétaire adjointe Madame Chantal Kauffman. Le Comité s'est étoffé de trois personnes : Mesdames Chantal Kauffman, Martine Morin et Monsieur Alain Ducoin. **Un rappel, les assemblées sont ouvertes à tout le monde.**

Le loto des Rameaux

La fréquentation du Loto des Rameaux le 28 mars est légèrement en baisse par rapport aux autres années mais reste correct. **Nous espérons que les lots mis en jeux intéressent toujours nos joueurs.**

Le loto

Le traditionnel Loto du 1er novembre 2009 a assez bien fonctionné malgré une concurrence forte près de chez nous. Nous avons résisté.

Le colis des aînés

L'année s'est terminée par l'incontournable colis des aînés le 12 décembre, permettant aux plus jeunes de rendre visite à leurs aînés.

La randonnée pédestre

Le beau temps illuminait pour la randonnée du 1er dimanche de septembre. Cent sept randonneurs ont parcouru les chemins entretenus entre le canal et la Loire et les hauteurs de la commune. On aurait aimé que la coupe offerte par le Conseil Général parte à l'étranger, car une famille d'anglais était stationnée à la halte nautique et le comité les avait taquinés pour leur participation. On espère réussir une prochaine année.

La brocante du 19 juin

Elle s'est déroulée sous une pluie continue qui a fait fuir le plus gros des exposants aggravant le fait qu'ils étaient déjà moitié moins nombreux que l'année précédente à cause des températures basses et une prévision météo peu favorable. L'après midi, les visiteurs, on peut le dire, étaient plus nombreux que les exposants, car certains ont bravé les conditions climatiques ; Nous leur disons bravo.

Pour rattraper la journée "Brocantaine" le dimanche suivant, le Comité a installé le bar et réalisé une restauration rapide lors de la 1ère course cycliste de la Communauté de Communes. Le soleil était au rendez-vous.

Les manifestations à venir

La dernière manifestation qui couronnera l'année sera **le loto du 1er novembre.** On vous attend pour jouer et passer un agréable après-midi.

J'arrête ce brin de causette avec **le colis des aînés qui se déroulera le samedi 11 décembre** et en espérant partager un moment de convivialité.

L'ensemble du Comité remercie le conseil municipal et son équipe technique pour la bonne entente, l'aide financière, le prêt des locaux et l'entretien apporté avant certaines manifestations. Nous remercions particulièrement les secrétaires de mairie pour leurs aides précieuses lors des démarches administratives et encore un grand merci

Christian Hayez

Associations

Association privée de propriétaires et chasseurs : Le Perdreau

L'association est constituée conformément à la loi de 1901. Parution au journal officiel le 31 décembre 2009.

Elle a pour but, dans le cadre du code de l'environnement, d'assurer une bonne organisation technique de la chasse, de favoriser sur son territoire le développement du gibier et de la faune sauvage dans le respect d'un véritable équilibre agro-sylvio-cynégétique, l'éducation cynégétique de ses membres, la régularisation des animaux nuisibles, le respect du plan de chasse et des plans de gestion, ainsi que du schéma départementale de gestion cynégétique.

Elle a également pour objet d'apporter la contribution des chasseurs à la conservation des habitats naturels, de la faune et de flore sauvage.

Son activité s'exerce dans le respect des propriétés, des cultures et des récoltes.

Elle est coordonnée par la fédération départementale des chasseurs.

Pour la première saison d'activité, la création sur une surface totale d'environ 6 hectares de jachères fleuries, apicoles, cultures à gibiers ont été réalisées. D'autres projets seront mis en places dès la saison prochaine.

Un grand merci en particulier à tous les agriculteurs, ainsi qu'à toutes les personnes qui nous aident dans ce projet d'essayer de réimplanter du petit gibier naturel.

Président : P. Bécuau
Vice-présidents : C. Legrand et S. Dhommée
Trésorier : S. Passas
Trésorier adjoint : Y. Fiet
Secrétaire : B. Cavoy
Secrétaire adjoint : R. Legrand

A.P.C.S.

Une vieille association sans doute la doyenne de Sury ; en effet sa création remonte à 1928 puis, en 1977, l'association est affiliée à la Fédération Départementale des Chasseurs du Cher. Voilà pour l'histoire...

Aujourd'hui l'A.P.C.S. compte 39 membres et gère un territoire de plus de 653 hectares qui s'étend du Val de Loire où la plaine céréalière est prédominante puis s'étend vers la montagne des Fanaux où des haies aux essences variées persistent encore ainsi qu'une majorité de pâturages traversés par la Balance.

L'activité principale en dehors de la période de chasse est la gestion du petit gibier durant toute l'année, notamment l'agrainage en période hivernale et ce jusqu'à l'été ; afin de permettre au petit gibier de survivre au froid et d'assurer un repeuplement naturel. La régulation des nuisibles contribue également à cette gestion.

L'association participe également à la vie associative de Sury en y organisant chaque année le repas annuel où se côtoient les suryçois(es), quelle que soit l'opinion de chacun.

Exposition de L'atelier de Gribouille

L'atelier de Gribouille propose une séance de peinture à la salle Eugène Chigault, tous les mardis de 15 h à 20 h dès le mois de septembre.

Notre atelier accueille les peintres adultes confirmés, ainsi que les débutants qui pourront s'initier à cette sympathique activité.

Il est prévu de participer au Téléthon.

Nous ferons connaître le résultat de nos travaux lors d'expositions.

Pour des informations complémentaires, vous pouvez contacter Monsieur Richard SERY, président de l'association au 02 48 72 53 87.

Le Groupe vocal Effervescence

Cette année nous nous sommes produits à la Maison de Retraite de Cosne-sur-Loire, à Bué en avril, à Sury-Prés-Léré en juin lors de la brocante et à Saint-Père le 16 juillet dans la cadre de Garçon la Note, organisé par la mairie de Cosne-sur-Loire.

Effervescence a également été retenue pour le Rallye des Vignobles qui a lieu le deuxième week-end d'octobre. D'autres contacts sont en cours.

Effervescence Recrute :

personne ayant une prédisposition pour le chant et souhaitant s'investir au sein d'une troupe mais aussi lors des représentations programmées.

Contact : Pascale Petit au 02 48 72 40 33 ou Corinne Vincent au 02 48 72 61 64

Solidarité

Centre Communal d'Action Sociale

Le repas annuel des aînés

Le 4 octobre 2009, nos aînés se sont retrouvés, avec leurs amis, pour le repas annuel au restaurant du village dans une ambiance comme toujours très chaleureuse.

A la fin du repas, le groupe de chanteurs suryçois "Effervescence" a offert un beau programme de chansons françaises dont tout le monde reprenait les refrains en chœur.

Devant le succès de cette fête, nous constatons que la salle du restaurant local est trop petite, c'est pourquoi, cette année nous avons décidé de reprendre nos anciennes habitudes et de réintégrer la salle des fêtes, très bien équipée et beaucoup plus vaste.

Les membres du CCAS ont retenu la date du 3 octobre 2010 pour ce repas traditionnel toujours offert gracieusement aux résidents de la commune âgés de 70 ans et plus.

Les autres personnes souhaitant participer, pourront s'inscrire en mairie une dizaine de jours avant. Le coût du repas est fixé à 27 euros et sera demandé le jour même.

Associations d'aide à domicile

A.D.M.R. : 10, rue de la poste - 18240 Boulleret

- Soins médicalisés : Mme Portelli - Tél. : 02 48 72 34 08
- Aides ménagères : Mme Régnier - Tél. : 02 48 72 34 08
- Travailleuses familiales : Mme de Lammerville - Tél. : 02 48 72 61 08
- Portage des repas : Mme Delaire - Tél. : 02 48 73 75 15

Ce service est ouvert aux personnes à partir de 60 ans, résidant sur le canton. La distribution s'effectue le matin du lundi au vendredi, avec possibilité de repas pour les samedis et dimanches et pas d'obligation d'en prendre tous les jours. **Le prix est fixé à 8,49 euros.** Le

repas comporte 1 entrée, 1 plat garni, 1 fromage, 1 dessert et un potage pour le soir. Le pain et la boisson ne sont pas prévus.

FACILAVIE :
7, rue de l'ile d'or - 18022 - Bourges Cedex
Aides à la personne et prestations à domicile
Tél. : 02 48 23 06 70 - (rester chez soi en toute sécurité)
Association d'aide et de services à domicile du Cher

Nos prestations d'aide à domicile :

- aide à domicile : ménage, repassage, aide à la personne (lever, coucher, aide à la toilette), préparation des repas, courses...
- garde à Domicile : garde de jour, garde de nuit...

Contactez nous :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h (16h le vendredi et veilles de fête)
- Tél. : 02 48 23 06 70 - Fax : 02 48 23 06 71 mail : facilavie@orange.fr
- Interventions 7/7 - 40 ans d'expérience

Associations de Télé Assistance - (rester chez soi en toute sécurité)

PRÉSENCE VERTE :
7, rue de l'île d'or - 18022 Bourges Cedex - Tél. : 02 48 23 06 70 - www.presence-verte.com

FILIEN :
10, rue de la poste - 18240 Boulleret - Tél. : 02 48 72 34 08 - www.admr.org

Maintien de la forme (divers clubs) :

Gymnastique volontaire, ateliers équilibre, détente, mémoire, diététique

Renseignements et inscriptions :
Mme Ilona Daniel - Tél. : 02 48 72 42 49 - Mme Françoise Waché - Tél. : 02 48 72 12 29

Ginette Juste - Adjointe déléguée Action Sociale

Aide Alimentaire du Canton de Léré - A.D.M.R.

L'association a confectionné l'année dernière près de 400 colis d'octobre à mai venant ainsi en aide à plus de 900 personnes. Les bénéficiaires nous sont signalés par les assistantes sociales. Nous comptons sur vous le dernier week-end de novembre, comme tous les ans, pour la collecte nationale aux portes de vos supermarchés ou épiceries communales : les 26 et 27 novembre 2010. Cette collecte permet de diversifier nos colis par des denrées de marques et variées.

Nicole Weber

Commission Culturelle

Soirée cabaret le 12 septembre avec "Les Amuse Gueules"

Le public a apprécié l'assortiment "sucré salé" des chansons à voir.

Si vous étiez présent ce soir là, vous devez avoir encore le souvenir d'un jaillissement d'éclats de rires. Car si rire vaut un steak, ce soir là c'était bombance !

Sans mise en scène compliquée, quelques objets hétéroclites, s'accompagnant d'instruments très simples, parfois inattendus, le trio occupe la scène à la faveur d'un talent d'acteurs indéniable.

Les artistes invitent le public à les suivre et il adore ça. Emballée par les textes à l'humour décalé et un jeu comique bon enfant, la salle est secouée par l'hilarité et cette ambiance joyeuse est restée présente durant les deux heures de spectacle.

Aimée Leballeur et Daniel Prat sont acteurs professionnels et se produisent notamment sur de nombreuses scènes dans la région d'Orléans accompagnés par Pascal Barcos.

Concert de Noël le 27 novembre avec "Duo Nicolios"

Virtuosité dans l'église de Sury avec le Duo Nicolios, formé de la harpiste Fabienne Legé et du flûtiste Michel Jeantroux. **Des musiciens talentueux qui ont transporté l'assistance dans un voyage musical intemporel aux quatre coins de l'Europe.**

Des grands compositeurs classiques ont été interprétés dans la 1ère partie du programme. Puis avant l'entracte, le public a salué l'intermède très sympathique où le professeur Fabienne Legé a laissé la place à son élève : **Margaux Thomas, suryçoise de 13 ans, qui a joué seule, trois morceaux à la grande harpe. La prestation de Margaux a été très applaudie.**

La seconde partie de programme était tournée vers un répertoire de musiques plus contemporaines avec des arrangements pour harpe d'Alan Styvell, J. Cano ou la ballade irlandaise de Claude Bolling.

Après le final le public a bissé les artistes pour quelques minutes supplémentaires de douceur et de bonheur.

Monsieur le Maire et la Municipalité remercient chaleureusement : l'Association Harpe en Gâtinais pour sa présentation élaborée du programme, le Duo Nicolios pour sa virtuosité, Margaux pour sa performance et les donateurs au Téléthon pour leur générosité.

Spectacle de Noël le 23 décembre avec "Les Marionettes de Cocotte Sucrée"

Les aventures d'une petite cocotte qui croyait que personne ne l'aimait...

Les enfants ont suivi le périple de cette Cocotte au fichu caractère, détestable avec tous ses amis, tout ça parce qu'elle a des plumes bleues. Mais Cocorou, le beau rocker, lui, il aime ses plumes bleues. Ah l'amour !

Une petite leçon sur la différence que les enfants ont bien aimée.

Après le spectacle, les enfants ont été invités à découvrir l'envers du décor, puis le goûter et les bonbons, enfin Noël !

Nous remercions Noémie et Anissa pour leur prestation et leur camion tagué, le top !

Les 100 ans de La Journée Internationale Des Femmes

Marie du Berry fait revivre Marguerite Audoux et Raymonde Vincent

Revivre, oui c'est bien le mot grâce à sa présence et à son évocation passionnée, Marie nous conduit chez Marguerite, la petite bergère de Sainte-Montaine et chez Raymonde la petite vachère née près d'Argy dans l'Indre. **Nées à 45 ans d'écart, elles auront deux destins étonnamment semblables.** Elles connaîtront les vies de ces enfants orphelines, placées dans les fermes à 8 ans pour s'occuper des moutons. **Illettrées, mais dotées d'une volonté inébranlable elles monteront à Paris et après bien des misères trouveront la reconnaissance par le monde littéraire. Marguerite obtint le prix Femina en 1911 et Raymonde en 1937.** Malheureusement les bouleversements des deux guerres qui suivirent leur prix les feront oublier, mais obstinément elles continueront à écrire jusqu'à leur mort.

M. Audoux

R. Vincent

L'assistance nombreuse a applaudi longuement et chaleureusement cette évocation de Marie que nous remercions pour sa passion des écrivain(e)s et pour notre cher Berry. Nous aurons toujours beaucoup de bonheur à recevoir Marie dans notre village.

De notre côté, nous n'oublions pas nos deux héroïnes locales, Hermine Lasne (Juste parmi les Nations) et Estelle Bertrand, veuve de guerre, qui au printemps 1944 se trouva enrôlée dans le réseau de résistance du Centre, au côté de Virginia Hall des services secrets britanniques (SOE), une héroïne de la seconde guerre mondiale. Estelle sera la première femme conseillère municipale de Sury en 1945, il était grand temps de lui donner le droit de vote...

Dates à retenir :

26 novembre 2010 à 20 h à l'église - Concert avec l'Harmonie de Cosne et la chorale Atout Chœur.

12 décembre 2010 à 16 h à la salle des fêtes - Spectacle pour les petits et les grands.

6 mars 2011 - Journée de la femme

Ce programme sera reprécisé dans la presse locale.

Annie Gibert

Les informations de votre commune

La Mission Locale pour l'Emploi

La Mission Locale du Pays Sancerre Sologne accueille les jeunes du bassin d'emploi d'Aubigny - Belleville âgés de 16 à 25 ans et sortis du système scolaire.

Elle les informe, les conseille et les accompagne dans leur recherche d'emploi ou de formation professionnelle.

Financée par l'Etat, le Conseil Régional et les communes par l'intermédiaire du Syndicat de Pays Sancerre Sologne, elle travaille en partenariat avec les entreprises, les associations intermédiaires, les entreprises d'intérim, le Pôle Emploi, le C.I.O., les centres de formation, les Mairies, les services sociaux...

Scindée en 2 antennes, une à Aubigny-sur-Nère (le siège social) et une à Sancerre, elle couvre 56 communes sur 7 cantons (Sancerre, Aubigny-sur-Nère, Argent-sur-Sauldre, Vailly-sur-Sauldre, La Chapelle d'Angillon, Henrichemont et Léré).

Des permanences sont effectuées dans les chefs-lieu de cantons ainsi que dans la commune de Belleville-sur-Loire (tous les mardis matin et les 2e et 4e mardi après-midi de chaque mois). A Léré, les permanences se déroulent les 1er et 3e mardis après-midi de chaque mois.

Des ateliers de recherche d'emploi sont animés sur les thèmes de la rédaction de C.V., de lettre de candidature et ouvrent l'accès aux offres d'emploi...

Vous pouvez contacter la Mission Locale :

- à l'antenne d'Aubigny au 02 48 58 35 91 - Maison de l'Emploi - 27, Avenue de la Gare - 18700 Aubigny - missionlocale@sancerresologne.fr

- à l'antenne de Sancerre au 02 48 54 19 44 - Maison des Associations - Cour du 18 juin - 18300 Sancerre - antenneml@sancerresologne.fr

Faut qu'on en parle...

Il n'est peut-être pas de bon ton d'évoquer le cimetière dans un bulletin municipal qui se veut agréable et convivial. C'est que nous avons un problème et vous lecteur de "Sury Infos", par votre aide, vos connaissances pouvez nous aider à le résoudre.

Voici ce dont il s'agit :

Dans notre cimetière communal, puisque c'est de lui qu'il s'agit, un bon nombre de sépultures sont abandonnées et souvent en très mauvais état. Or l'entretien et la gestion de celui-ci sont de la responsabilité de la municipalité, d'où la décision de faire un état des lieux pour que la mairie reprenne les concessions réputées abandonnées en suivant les procédures légales.

Les corps des personnes décédées doivent être traités avec respect et dignité, de ce fait les cimetières sont devenus des espaces sacralisés mais néanmoins publics.

Les descendants y viennent en visite, s'y recueillent et entretiennent les sépultures familiales. Au fil des années, les circonstances de la vie font parfois que celles-ci sont complètement oubliées, négligées et subissent l'érosion du temps.

Les tombes recensées, réputées en état d'abandon dans le cimetière de Sury-près-Léré sont repérées par des affichettes sur pied. Avant de procéder à la reprise de la concession et par conséquent à une exhumation, il faut retrouver dans la mesure du possible les successeurs ou héritiers, ce qui représente souvent de très grandes difficultés de recherche.

Le but de ces quelques lignes explicatives est de vous solliciter si vous pouvez nous aider dans ces fastidieuses recherches des descendants. Si vous êtes de ceux qui viennent en visite au cimetière et que vous en connaissez, vos renseignements pourraient nous permettre de les contacter avant de prendre une décision irréversible.

Quoi qu'il en soit vous serez les bienvenus à la mairie.

Claude Fauvel

Votre bibliothèque en 2010

Une année pleine d'émotions.

Après un premier semestre 2009 chargé en évènements (réfection, réaménagement, importante exposition) le deuxième semestre a vu la reprise de la fréquentation hebdomadaire de la bibliothèque par les enfants de l'école primaire de Léré, ainsi que la mise en place d'un nouveau service, le prêt de DVD, initié grâce à la contribution de la Direction de la Lecture Publique du Conseil Général du Cher.

En effet, nous avons bénéficié d'un dépôt de 200 DVD, fictions adultes et enfants, documentaires adultes et enfants. En 2010, nous allons effectuer nos premières acquisitions de DVD.

Le prêt de ce support oblige à de nouvelles règles, car les œuvres cinématographiques sont soumises à des mesures de protection importantes. De plus, nous sommes contraints d'imposer un délai de prêt plus court, à savoir une durée de 15 jours.

Depuis le 1er mars 2010, la bibliothèque est devenue intercommunale puisque la culture fait partie des compétences de l'intercommunalité.

Ce changement de statut ne modifie en rien les services de la bibliothèque.

Durant le deuxième semestre 2010, nous allons organiser une exposition interactive dont l'intitulé est "Infusions de sciences". Cette exposition se déroulera à la salle des Fêtes de Sury-près-Léré du 8 au 14 novembre et sera ouverte à tous. **Cette exposition sera clôturée par une conférence "Effervescience" le samedi 13 novembre à 14 heures.** Cette conférence, pour tout public de 7 à 77 ans, permettra une approche simple et ludique de phénomènes physiques curieux.

Un poste internet est toujours à votre disposition afin d'effectuer des recherches, d'accéder à votre messagerie.

De plus, nous vous rappelons que nous sommes à votre disposition pour vous emmener des livres si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer. Pour cela, il vous suffit de nous contacter par téléphone et de nous faire part de vos souhaits.

Ci-dessous un petit rappel des horaires et coordonnées :

Mardi de 14h30 à 18h00
Mercredi de 09h30 à 12h00
Vendredi de 14h00 à 18h00

Notre téléphone : 02 48 72 64 16

Espérant vous accueillir encore très nombreux cette année.

Catherine Gilart Gatius

Le tri sélectif

CARRE VERT

Trions, trions, nous serons récompensés…

Les habitants de Sury champions du tri pour le Syndicat de Collecte de Léré-Vailly.

Comment le sait-on ? Selon le tonnage total du mois et le pourcentage de remplissage de chaque container jaune (emballages ménagers, journaux, magazines…), le syndicat détermine une estimation de poids par containers. Ce calcul permet d'établir une moyenne de déchets triés par habitant et ce pour chaque commune ; **soit pour Sury une moyenne annuelle par habitant de 4,52 Kg, cette moyenne a pratiquement doublé en un an, bonne nouvelle, nous trions plus.**

La baisse des cours de reprise des matériaux issus du tri pourrait décourager les éco-citoyens que nous sommes à bien trier nos déchets. Ce scénario serait une catastrophe pour nos finances car si l'on trie moins on enfouit plus. Et la taxe qui s'applique aux tonnages enfouis augmente très fortement.

Ces dernières années, le bon comportement global de nos concitoyens a permis de maîtriser le montant de la facture des ordures ménagères. Pour notre commune, vous pouvez constater l'effet de votre geste éco-citoyen sur votre avis d'imposition des taxes foncières, rubrique ordures ménagères :

2006 : 8,68 % | ***2008 : 8,19 %*** | ***2010 : 7,73 %***
2007 : 8,45 % | ***2009 : 7,92 %***

Nous vous encourageons tous à continuer à améliorer vos performances de tri.

Données fournies par : sictom Léré - Vailly

La Préfecture du Cher communique…

P. Viguié présente l'automate à ses collègues de la Communauté de Communes

les Suryçois(es) ont tous entendu ce message sur leur téléphone.

Avec le réchauffement climatique, nous subissons au fil des saisons les excès du climat, tout le monde se souvient des crues subites de la Balance en 2001, tempêtes en 1999, 2008, 2009, Xynthia en 2010, crues de la Loire, neige 2009, 2010, orages violents, etc.…

Le Conseil Municipal de Sury a pris la décision en 2008 d'informer tous les résidents en cas d'alerte météo "orange" communiquée par la Préfecture (alerte GALA).

L'automate d'alerte consiste en une base de données "confidentielle" mise à jour tous les trois mois par une société spécialisée. Tous les numéros de téléphone fixes sont enregistrés ainsi que les numéros de portables (SMS) et les adresses e-mail, lorsque leur abonné nous les communique.

Quand la mairie lance une alerte, pour vous au téléphone c'est comme un appel normal, sauf qu'on vous demande d'en confirmer la réception avec la touche 1. **Si vous oubliez de confirmer,** l'automate signalera que vous avez décroché et indiquera si vous avez écouté le message en entier ou non. **Des rappels sont prévus pour les numéros qui n'ont pas répondu.**

Ce système n'est pas réservé aux alertes météo, il permet aussi de prévenir les parents en cas d'incapacité de transports scolaires.

Nous espérons que ce système, en éveillant la vigilance, évitera des dommages aux personnes comme aux biens.

Éditeur : Mairie de Sury-près-Léré

Rédacteur en chef : Annie GIBERT

Directeur de la publication : Pascal VIGUIÉ

Contact : Mairie de Sury-près-Léré - Tél. : 02 48 72 60 44

Mise en page et impression : ColorPrint - Savigny-en-Sancerre - Tél. : 02 48 79 30 75

Impression Août 2010